SADDLETRAVEL.FR

France: L'Albadu Ferme: Conditions de Réservation

En tant que facilitateur de réservations, saddletravel.fr ne crée ni n'organise les packages de voyage proposés. Au lieu de cela, nous mettons en relation les clients avec des opérateurs tiers qui organisent de manière indépendante tous les aspects des tarifs de voyage, y compris l'hébergement, les activités d'équitation et le transport. Notre rôle se limite à faciliter la réservation uniquement.

Conditions de paiement et d'annulation
Les vacances sont confirmées avec un acompte non remboursable de 20 %. Le solde intégral doit être payé 56 jours avant la date de départ. Si vous annulez votre réservation moins de 56 jours avant la date de début de votre séjour, nous avons le droit de recevoir le paiement intégral, moins les remboursements suivants :
- 42 jours ou plus avant la date de réservation : 50 %
- 30 jours ou plus : 30 %
- Moins de 30 jours : aucun remboursement

Assurance
Tous les clients doivent souscrire une assurance voyage adaptée couvrant l'équitation et l'annulation du séjour. La preuve des détails de l'assurance pourra être exigée lors du processus de réservation.

Ce voyage équestre est organisé par :
l'Albadu Ferme
Route du Calvaire, 20250 CORTE

Les Conditions générales de réservation de L'Albadu Ferme

Article 1 – Conscience des risques

Je reconnais avoir été informé(e) que la pratique de l'équitation, et notamment de la randonnée équestre en extérieur, comporte des risques inhérents liés :

- au comportement de l'animal,
- aux conditions du terrain et de la météo,
- aux déplacements en milieu naturel ou sur voies publiques.

J'accepte de participer en toute connaissance de cause et m'engage à respecter les consignes de sécurité données par l'organisateur et les encadrants.

Article 2 – Responsabilité

Je décharge par la présente l'organisateur, ses représentants et encadrants, de toute responsabilité civile ou pénale en cas d'accident corporel, matériel ou immatériel pouvant survenir pendant le séjour, sauf faute grave ou négligence avérée de leur part.

Article 3 – Assurance

Je certifie disposer d'une assurance responsabilité civile en cours de validité couvrant ma participation aux activités équestres.
Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire une assurance individuelle accident si je souhaite être couvert(e) personnellement en cas de dommages corporels.

Article 4 – État de santé

Je déclare être apte médicalement à la pratique de l'équitation et ne présenter aucune contre-indication connue.
Je m'engage à informer l'organisateur de tout problème de santé particulier, traitement en cours ou allergie.

Article 5 – Engagement personnel

Je m'engage à :

- respecter les règles de sécurité et d'hygiène,
- porter les équipements de protection recommandés (notamment la bombe/casque homologué),
- adopter un comportement responsable envers les chevaux, les autres cavaliers et l'environnement.

Article 6 – Matériel confié

Je reconnais que du matériel (cheval, harnachement, matériel de pansage, équipement prêté, etc.) peut m'être confié pour la durée du séjour.
Je m'engage à :

- en assurer un usage soigneux et respectueux,
- signaler immédiatement toute perte, anomalie ou dégradation constatée,
- restituer le matériel dans l'état où il m'a été confié, sauf usure normale liée à l'activité.